

# **Accueil des personnes en situation de handicap**

Conformément à la loi du 11 février 2005, pour “l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées”, le ColBVH s'engage à faire son maximum pour rendre ses formations accessibles à tous.

## **Principe général**

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter avant d'effectuer votre inscription afin de prendre connaissance des dispositions particulières vous permettant de suivre notre formation.

En cas de besoins ou de questions, vous pouvez contacter les organisateurs à l'adresse : [journeecolbvh@gmail.com](mailto:journeecolbvh@gmail.com)

## **Pour les personnes à mobilité réduite**

Nous prenons soin de sélectionner des lieux adéquats, répondant aux normes de sécurité des établissements recevant du public (ERP). Ces lieux se situent proches de transports en commun, permettant un accès aisé pour les participants. Notre personnel reste à votre écoute et à votre disposition pour vous accueillir et vous aider dans vos déplacements. Nous nous assurons de la possibilité d'utiliser des ascenseurs pour accéder aux salles de conférences si cela est nécessaire.

## **Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel ou auditif**

Afin de préparer au mieux votre venue, nous vous remercions de prendre contact avec notre équipe en amont. Nous pourrions par exemple vous fournir les supports pédagogiques de la formation au préalable, vous permettant ainsi d'organiser une transcription adaptée.

Sur demande, les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus pour accompagner leurs maîtres.

## **Accès de votre accompagnant**

Votre accompagnant, si vous devez en avoir un, bénéficiera bien entendu d'un accès à la formation.

## **Autres situations**

Pour toute autre situation, merci de bien vouloir contacter notre équipe en amont de la formation à l'adresse [journeecolbvh@gmail.com](mailto:journeecolbvh@gmail.com)